

ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

Ndendé-Ngongo : un axe routier toujours en quête de modernisation

EN plus d'une voie bitumée, les populations des villages situés le long de ce tronçon de 48 km qui donne sur le Congo-Brazzaville souhaitent disposer d'électricité et d'eau potable.

MIKOLO MIKOLO
Ndendé/Gabon

NDENDÉ, chef-lieu du département de la Dola, et Ngongo, localité frontalière du Congo-Brazzaville via les villages Dilolo, Moundjombi, Moukoro 1 et 2 ainsi que Doussala, sont distants de 48 kilomètres. La route, construite depuis des lustres sur un relief plat au milieu d'une plaine luxuriante à perte de vue, est en latérite.

Elle présente moins de difficultés aux usagers en saison sèche. La circulation automobile y est alors assez aisée. Mais elle devient difficile d'accès quand viennent les pluies. Période au cours de laquelle les bourbiers et autres cratères constituent de véritables dangers pour les routiers. " Il y a des endroits sur cette route qui sont inaccessibles en saison de pluie. À cause, entre autres, de l'existence d'énormes bourbiers. Les petits véhicules de tourisme ne s'y aventurent pas", déclare un habitué de la route. Un autre routier avance : " Lors des pluies, cette route est un véritable casse-tête chinois pour de nombreux usagers. Les motocyclistes font partie des téméraires qui bravent souvent les cratères. Il y a quelques semaines, un fils de la contrée a négocié avec une société chinoise pour fermer les bourbiers. D'où la fluidité actuelle de la circulation."

Des sources au niveau de la Dola laissent entendre qu'un projet de la BAD (Banque africaine de développement, ndlr) existe dans le cadre du bitumage de ce tronçon. Les experts de cette institution financière africaine sont souvent venus réaliser des études de faisabilité. Il ressort qu'il est prévu des indemnités pour les arbres fruitiers et

les tombes. Mais au sortir de la récente concertation ici à Ndendé, il y a eu un expert qui ne souhaitait pas qu'on dédommage les tombes aux montants décidés par la hiérarchie". En fait, les familles boudent ces montants qu'elles jugent dérisoires. "Les experts nous ont signifié qu'il n'y aura que le "cérémonial " qui sera payé à hauteur de 200 000 au lieu d'un million de francs", explique l'un des participants à la réunion de concertation.

Lui et les siens pensent que la construction d'une voie moderne ne posera pas problème sur l'axe Ndendé-Doussala. Tant, estime Bob, l'un des responsables de l'agence de voyages située au Carrefour du bonheur, le terrain y est plat et le gravier en abondance dans la zone. " Entre Ndendé et Ngongo via Doussala, il n'y aura aucune difficulté pour réaliser deux fois deux voies".

Outre le problème de la route qui se pose donc avec acuité, les populations des villages traversés par cet axe (Dilolo, Moundjombi, Moukoro 1 et 2

"Entre Ndendé et Ngongo via Doussala, il n'y aura aucune difficulté pour réaliser deux fois deux voies"

puis Doussala) lancent un cri de détresse à l'endroit des pouvoirs publics pour la fourniture de l'électricité et de l'eau potable qui y font défaut. De nombreux foyers s'éclairent toujours à la lampe-tempête. Aussi pour essayer de combler cette carence, un ressortissant du cru avait-il doté un tant soit peu tous les villages de groupes électrogènes.

"Les branchements ont été faits dans les maisons. Mais les populations n'étant pas accoutumées à la gestion de la



Photo : Mikolo Mikolo

Cette route, qui part de Ndendé jusqu'à Ngongo via le village Doussala, est praticable en saison sèche.

chose communautaire, le suivi et l'entretien de ces équipements ont fait défaut. Du coup, les populations sont revenues à la lampe-tempête pour s'éclairer. Alors que le barrage hydro-électrique de Bongolo n'est pas

loin de Ndendé", se plaint-on ici.

Pour ce qui est de l'approvisionnement en eau, les habitants recourent aux rivières et ruisseaux, loin de leurs habitations. "L'hydraulique

villageoise existe dans certains villages grâce à un fils de la contrée. Mais la maintenance faisant défaut, quelques pompes sont devenues vétustes et, donc, hors d'usage", confie un villageois.

À quand l'effectivité du projet de libre-échange ?

MM
Ndendé/Gabon

L'ANNONCE du début du bitumage de la route Ndendé - Doussala (48 km), pour avril 2024 par les anciens dirigeants du ministère des Travaux publics, a été accueillie favorablement par les populations riveraines. Elle va faciliter et favoriser,

selon plusieurs témoignages, les échanges commerciaux et la libre circulation des biens et des personnes entre le Gabon et le Congo Brazzaville.

"Ce projet, financé par la BAD, va améliorer les conditions de vie et la réduction de la pauvreté dans les localités situées le long de cette voie ", déclarait un expert de ladite banque. Mieux, les deux pays frères ont même prévu un

site devant abriter le marché du libre-échange. Une pancarte placardée à l'entrée du poste des Eaux et Forêts située à quelques encablures du poste militaire de Doussala en fait foi.

"Si la route est modernisée, nous sommes certains que cette zone de libre-échange va faire en sorte que nos villages bénéficient, entre autres, de l'eau potable et de l'électricité ", estime Armel.